

SENTINELLE DE L'EAU PURE

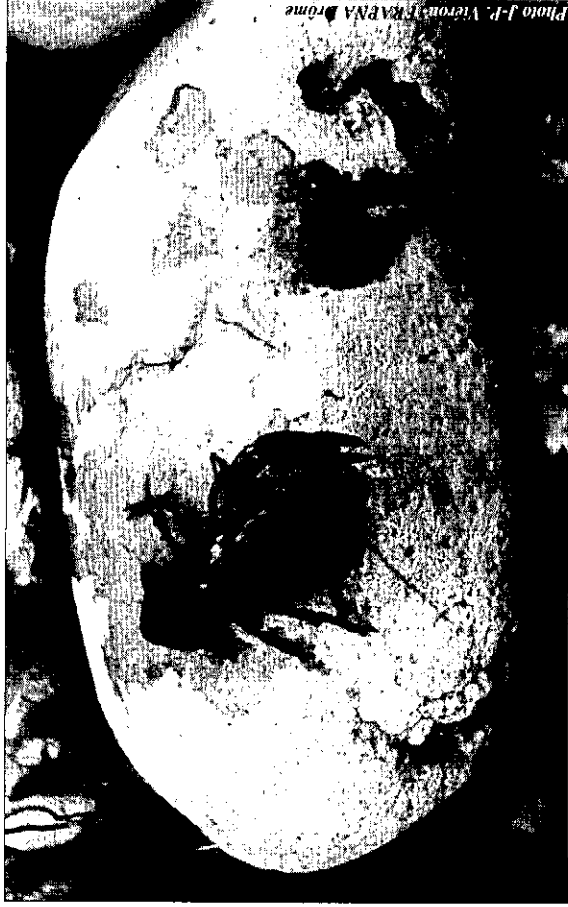
Où sont passées nos écrevisses ?

Ecrevisses de nos enfances, de ces lointaines soirées d'été, où il suffisait d'aller auprès d'un proche ruisseau, pour les observer en toute quiétude, mais aussi avec le secret et malin plaisir de pouvoir les attraper.

AIS alors, quels trésors d'imagination il fallait déployer pour s'en emparer. Non, ce n'était pas toujours un jeu d'enfant. Les voir, bien campées sur leur position, balayant l'air avec leurs pattes menaçantes, montrant à l'évidence qu'elles étaient devenues méfiantes. Il y avait de quoi, elles n'avaient rien à attendre de l'homme qui allait accéler leur disparition. Et pourtant on peut imaginer sans effort, qu'elles peuplaient nombre de rivières et de cours d'eau, d'une façon très naturelle et que la quiétude était pour elles un gage de survie. C'était sans compter avec la pression humaine de plus en plus forte, qui s'exerçait sur nos écrevisses indigènes, écrevisses à pattes blanches.

UNE ÉPIDÉMIE CHAMPIGNONNESQUE

Déjà une première alerte avait été chaude en 1876 avec l'arrivée en Alsace et Lorraine d'une épidémie qui ravageait toutes les populations d'écrevisses en France, à quelques exceptions près (Cévennes, Corbières par exemple). Ce dépeuplement fut pratiquement radical. A l'époque, toutes les causes furent avancées : parasites, sangues se fixant sur les branchies, aux articulations, et surtout sous la queue, vivant ainsi aux dépens des écrevisses, dont elles suçaient le sang. Mais après coup, à la fin du siècle dernier et après quelques années de recherche, il fut mis en évidence que la mortalité anormale des écrevisses était due à un champignon dont le mycélium (partie filamenteuse) gagne peu à peu tous les tissus du crustacé.



Ecrevisse à pattes blanches, indigène des Chambarands

En cette période où les échanges entre continents se développent de plus en plus, des germes pathogènes furent transportés par ballast de bateaux, venant du Mississippi aux États-Unis vers Gènes en Italie. Ainsi arriva la fameuse épidémie qui peut foudroyer une population d'écrevisses, parfois en quelques jours comme cela a dû se passer il y a quelques années, sur le lac artificiel des Gaillants à côté de Chamontix.

À DES MOINES DICL... !

Au préalable, en alimentant les étangs créés pour leurs bovins, des moines du Moyen-Age avaient facilité la propagation des écrevisses à pattes rouges venues de l'Est de l'Europe. Ces dernières, ayant une plus forte dynamique que leurs congénères à pattes blanches, se sont mieux adaptées à notre continent. Et si la consommation des crustacés était pour ces moines un apport non négligeable, ce n'est qu'à partir de 1850, que la vogue des écrevisses sur les tables de la société bourgeoise du Second Empire se répand, commençant alors à mettre en danger les populations. Les ravages de l'épidémie venue après cette vogue, incitèrent à reconstituer les populations décimées... à des fins alimentaires. Aussi, les premières écrevisses américaines

furent lâchées en 1890, surtout en Allemagne, et commencèrent déjà à supplanter les écrevisses locales au développement plus lent. Malgré ces colonisations encore embryonnaires, les écrevisses à pattes blanches reconquirent les cours d'eau, grâce à leur présence dans les ruisseaux de montagne, où la maladie ne les avait pas atteintes. Déjà, en cette fin de siècle, des voix s'élevèrent pour laisser les écrevisses indigènes réoccuper naturellement les cours d'eau en réintroduisant des sujets de même espèce.

En 1906, un certain Drouin de Bouville préconise la réintroduction qui permettrait de renforcer les populations ; c'est également ce que conseille l'administration des Eaux et forêts, qui était à cette époque moins préoccupée par la rentabilité liée à la forêt qu'elle ne l'est actuellement (par décret du 7 novembre 1906) et à qui est confié le service de la pêche et de la pisciculture, jusque-là géré par les Ponts et chaussées. En 1904 en effet, les recommandations de l'administration forestière sont adoptées par le premier congrès d'Agriculture.

Déjà les premières difficultés apparaissent pour rétablir les populations locales mises à mal par les agressions dont ont été victimes les crustacés de nos rivières. Les



Ruisseau des Chambarands, une réserve de pêche où l'écrevisse à pattes blanches chasse... en plein jour !

Suppléments sont parfois sanctionnés par échec ; preuve en est en 1910, où en Arthe et Moselle, sur 30 000 écrevisses lâchées répandues dans 15 cours d'eau, il fut retrouvé... que 12 sujets sur milliers.

En 1911, les échecs répétés ont fini par interdire certains à importer les écrevisses américaines ; celles-ci se propageront de manière assez rapide. Dans la Drôme, à Saint-Vallier sur la Galaure, et au Pont de la Bourne sur la Bourne, elles sont encore présentes jusque vers les années 1930-1940, mais nos écrevisses autochtones disparaissent. Les américaines, supportant mieux une pollution devenue chronique, notamment sur le Rhône, reprendront conquêtes.

L'ÉPOQUE DES BELLES AMÉRICAINES

Dans la Drôme, les "indigènes" reflueront vers les ruisseaux aux eaux plus oxygénées et pures. Cela n'empêchera pas certains pêcheurs de tenter des réintroductions comme celles de 1945 à Choranche, sur la Galaure. Plus tard en 1980, Henri Cotte à Châteaufort sur la Joyeuse verra lui aussi ses stocks réduits à néant ; la zone où furent lâchés les spécimens à pattes blanches fut contaminée par l'utilisation de traitements chimiques dans les cultures du basilic... Les charges polluantes et la dégradation physique des cours d'eau (curatage, recalibrage, curage) qui aux sécheresses récentes en plaine comme en vallée large ont anéanti les populations locales, qui ne trouveront plus de conditions adéquates à leur survie. Un grand part de prélèvements effectués par les pêcheurs comme a aussi contribué à les faire disparaître des ruisseaux encore préservés.

Quelques chiffres laissent rêver : en 1955, 252 écrevisses furent collectées en une heure sur la Vermaison par un habitant de La Chapelle-en-Vercors.

Au Grand-Serre, dans la Drôme des collines sur le Galaveyson, des kilos d'écrevisses étaient encore pêchées vers 1958, d'après le restaurateur local. Mais, « devant les pêches intensives, elles ne trouvaient pas facilement preneur pour la table, et faute de congélateur, elles finissaient... à la décharge !!! »

Au nord de Saint-Donat vers 1980, un garde-pêche dresse un PV à l'encontre d'un "braconnier" qui avait ramassé 40 écrevisses de toutes les tailles. Le cas s'est répété récemment dans le Diois. En effet, sur deux petits ruisseaux affluents du Bez, très propices aux écrevisses à pattes blanches, celles-ci ont disparu totalement, par la faute d'une seule personne... par prélèvement direct !!! Des ruisseaux archi-connus dans le Royans, la Prune à Rochechinard et le Tarze sont eux aussi devenus quasiment déserts.

LE FLÉAU DU BRACONNIER

Le Conseil supérieur de la pêche lance une grande enquête vers 1987-1990 et s'aperçoit de la rareté de l'espèce locale... et s'en préoccupe. Une rapide étude met en évidence qu'elles ne subsistent plus que dans des zones indemnes de pollution, dans les zones forestières ou sur des versants de moyenne montagne (1).

Malgré ces "tribulations", dans les lieux où on les trouve encore, les écrevisses à pattes blanches montrent une belle résistance, allant jusqu'à retrouver un comportement diurne ; c'est ce que j'ai pu constater en août 1994 dans un ruisseau aux eaux pures, dans le bassin de la Haute-Galaure, en limite Drôme et Isère, dans les Chambarands.

Le castor, sur le Bez par exemple, participe indirectement à la protection des écrevisses. En effet, les barrages qu'il construit avec des branchettes servent d'abris à nos protégées... mais malheureusement, ces barrages constituent également de bons postes d'affût pour la chasse aux crustacés.

DE LA DISCRETION

Devant toutes les menaces qui furent déjà mises en avant par Jacques Laurent dans les *Épines Drômoises* n°50, des efforts sont entrepris pour sauver ces écrevisses qui, pour notre département, sont encore présentes dans les arrière-pays ; une certaine discrétion s'impose pour préserver leurs derniers habitats.

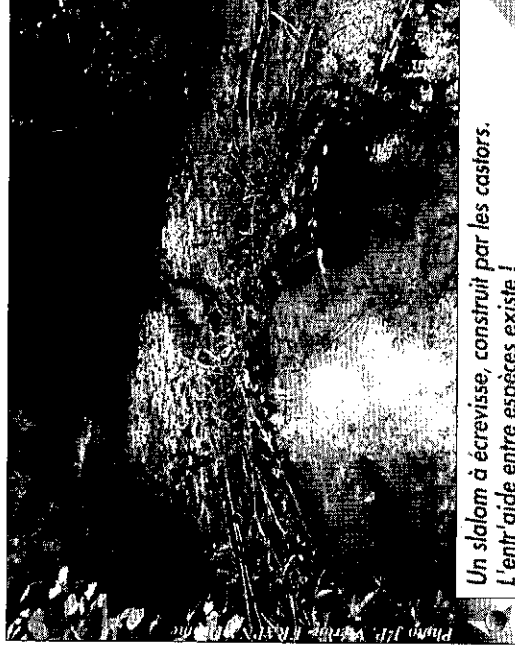
La pêche aux écrevisses encore tolérée du 15 août au 24 août, pour une taille minimum de 9 cm devrait être stoppée, comme cela se passe en Italie (province de Ligurie). De même l'arrêté ministériel du 21 juillet 1983 qui interdit « d'altérer et de dégrader sciemment les milieux particuliers aux espèces suivantes : écrevisses à pattes rouges et à pattes blanches », devrait être appliqué plus souvent, quand le problème se pose.

Une véritable politique de protection est nécessaire, afin de sauver une espèce en voie de disparition et très menacée. Et si les efforts de restauration des cours d'eau de la Savasse ou de la Galaure sont déjà un premier pas, une campagne de sensibilisation et d'information auprès du grand public doit s'opérer... afin de faire de l'espèce une véritable "sentinelle de l'eau pure".

Alors sera retrouvé le temps de nos enfances, de ces lointaines soirées d'été, où il suffisait d'aller auprès d'un proche ruisseau, pour les observer en toute quiétude, mais aussi avec le secret et malin plaisir de les attraper.

Jean-Paul VIERON

(1) c'est à dire en des lieux où les voies d'accès favorisant braconnage, lâchers d'écrevisses américaines ou de truites qui seront vite surdensitaires, ne sont pas encore réalisés.



Un slalom à écrevisse, construit par les castors. L'enr'aide entre espèces existe !